



Alliance pour une constituante citoyenne du Québec
www.accq.quebec

Sherbrooke, le 10 mars 2022

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Ministère de la justice
Édifice Louis-Philippe-Pigeon
1200, route de l'Église
9e étage
Québec (Québec) G1V 4M1
ministre@justice.gouv.qc.ca

Objet : Projet de Constitution du Québec

Monsieur le Ministre,

Ayant pris connaissance dans les médias que vous travaillez à l'élaboration d'un projet de Constitution pour le Québec, j'aimerais, au nom de l'Alliance pour une Constituante Citoyenne du Québec (ACCQ), demander une rencontre avec vous ou les membres de votre équipe. L'ACCQ est un organisme sans but lucratif, non partisan, ayant pour mission exclusive la mise en place d'une **Assemblée Constituante Citoyenne** du Québec.

L'ACCQ est née à la suite d'une série de rencontres citoyennes en 2015 et 2016. Des constats ont été tirés à partir desquels un manifeste (www.accq.quebec/signez-le-manifeste) et une mission ont été rédigés (www.accq.quebec/mission).

Au fil des années, nous avons rencontré des politiciens de différentes organisations politiques de même que des élus municipaux, organisé de multiples rencontres de formation, mis en place et diffusé des tables de discussion avec différents intervenants et constitutionnalistes d'expérience comme messieurs André Binette, André Larocque et Daniel Turp, Nous avons aussi développé une plateforme informatique pour préparer un projet de loi de convocation d'une **Assemblée Constituante Citoyenne**. La dernière version peut être consultée ici : (www.accq.quebec/projet-de-loi).

En 2018, nous avons aussi collaboré avec Christian Lapointe et l'INM dans le cadre du projet Constituons!, où 42 personnes tirées au sort ont travaillé à temps partiel durant six mois, avec des centaines de citoyens, à écrire une **Constitution**. Le résultat de ce projet, déposé à l'Assemblée nationale en juin 2019, a surpris tous les observateurs, incluant des analystes chevronnés. Considérant le peu de ressources et de temps disponibles, le résultat a clairement démontré que la population du Québec est tout à fait compétente pour définir ses principes fondamentaux.



Vous devez savoir que nous n'avons aucun lien avec un quelconque parti politique. Parmi nos membres se trouvent des gens de différentes orientations politiques, souverainistes, fédéralistes ou autres. Pour l'ACCQ, le Québec doit avoir sa propre **Constitution**, peu importe son statut politique.

Ce qui nous caractérise :

- L'ACCQ ne se prononce pas sur le contenu d'une future constitution. Nous considérons que seule une **Assemblée Constituante Citoyenne** non partisane (choisie par tirage au sort pour fin d'impartialité et de représentativité) est légitime pour décider de son contenu.
- Nous considérons que le projet d'une **Assemblée Constituante** doit impérativement impliquer la population et absolument être détaché de toute partisanerie politique.
- La **Constitution du Québec** doit asseoir la souveraineté du peuple dans l'état. La question de la souveraineté de l'état du Québec au sein du Canada est une question distincte et nous n'intervenons pas dans cette question.
- Finalement, une **Constitution du Québec** doit servir à achever le processus de la Révolution tranquille en faisant du Québec un État pleinement démocratique, par la participation de la population au pouvoir constituant.

À la suite de l'expertise et de la réflexion que nos membres exercent depuis des années spécifiquement sur cette question, nous sommes persuadés que nous pouvons apporter beaucoup à votre travail de réflexion et de préparation d'une **Constitution Québécoise**.

Nous souhaitons donc obtenir une réponse positive à notre demande et vous prions d'agréer, monsieur le Ministre, nos salutations distinguées.

Luc Harbour,
Président du CA de l'ACCQ
Tél. : 819-347-9918
Courriel : presidence@accq.quebec